

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 26 MAI 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
05/8/35
DOSSIER N°5733**

**DEMANDES DE REMISES GRACIEUSES CONCERNANT
DES OBLIGATIONS ALIMENTAIRES DANS LE CADRE DE
L'AIDE SOCIALE À L'HÉBERGEMENT**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Jérémie SAUTY, Marinette JOUANNETAUD, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Thierry GAILLARD à Catherine DEFEMME
Hélène PILAT à Jérémie SAUTY
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Guy MARSALEIX à Bertrand LABAR
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : Demandes de remises gracieuses concernant
des obligations alimentaires dans le cadre de l'Aide Sociale à
l'Hébergement**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-05/8/35 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Autonomie,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'autoriser la Présidente du Conseil Départemental à accorder, respectivement,
 - à Mr P. la remise de la somme de 55.69 €
 - à Mr V la remise de la somme de 970.86 € ramenant les dettes à 0 € ;

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le budget départemental au chapitre 67, article 673 (annulation/réduction de titres émis sur exercices antérieurs), vue DPPA.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET